

CQP Technicien en maîtrise du risque nuisible

RNCP41350 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	343
Formacode(s)	42093
Code(s) ROME	K2305
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3260 — Entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation (3 D)
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

PROSANE · SIRET : 35105301200057

CPNEFP 3D

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEOVIA	89092195000022	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE DE SECURITE - NIMES	83805240500027	Former et organiser l'évaluation
ISTAV	49983805000015	Former et organiser l'évaluation
IZINOVATION	79099412300020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien en maîtrise du risque nuisible réalise les prestations nécessaires à la maîtrise des nuisibles (parasites, insectes, rongeurs, pigeons, microorganismes ...) par des traitements physiques ou chimiques et la mise en place de dispositifs alternatifs (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...). Des compétences techniques et réglementaires sont indispensables au maintien dans le métier.

Les professionnels du secteur doivent faire preuve d'une forte adaptabilité pour, d'une part, satisfaire aux exigences de résultat demandées par les clients et, d'autre part, faire face à l'émergence et au développement de nuisibles favorisé par la multiplication des échanges planétaires, l'urbanisation croissante et les changements climatiques.

Les démarches qualité, l'utilisation d'outils de traçabilité et le développement des compétences de l'ensemble des salariés font partie des moyens sur lesquels s'appuient les professionnels pour répondre à leurs impératifs.

Le technicien est principalement salarié et exerce ses missions sous la responsabilité d'un responsable d'équipe.

Il travaille le plus souvent seul et réalise son activité conformément aux bons de missions qui lui sont affectés et/ou aux consignes hiérarchiques reçues. Il se déplace en toute autonomie sur les différents sites d'intervention pour lesquels il doit intervenir.

Il peut également créer son entreprise et exercer de manière complètement autonome son activité.

ACTIVITÉS VISÉES

Évaluation et diagnostic du site/des locaux

Mise en sécurité des locaux à traiter et des personnes

Préparation et chargement des produits et matériels

Information et conseil au client sur l'intervention

Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles et des micro-organismes

Maintenance des outils de travail et des EPI

Traitement des déchets (déchets toxiques, EPI, rongeurs, ...)

Renseignement des documents et/ou des outils de traçabilité des interventions (papier et/ou dématérialisé)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser, conformément au devis ou au bon de travail et fiche de mission validé par son manager, l'état des lieux des locaux permettant d'évaluer le niveau d'infestation ou le risque d'infestation du site, à partir des échanges avec le client, des observations et contrôles réalisés sur site, et en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité le cas échéant, afin de recueillir l'ensemble des informations susceptibles d'avoir un impact sur les protocoles de gestion des nuisibles à mettre en œuvre.

Évaluer le risque sanitaire global du site en identifiant l'ensemble des risques associés à la présence des nuisibles détectés, au regard de la typologie du site d'intervention afin de choisir les méthodes de lutte les plus adaptées à la situation

Identifier les causes de l'infestation en repérant les points d'entrées, les zones de passages des nuisibles ainsi que les facteurs susceptibles d'avoir un impact sur le contrôle de l'infestation afin de cibler les zones dans lesquelles effectuer des actions d'étanchéité et celles dans lesquelles mettre en place efficacement les méthodes de lutte adaptées

Après avoir opéré le diagnostic, recommander au client les mesures préventives adaptées au potentiel d'infestation du site au regard de l'évaluation du site menée en lui expliquant l'importance du respect de ces recommandations et lui permettre de s'inscrire en complémentarité des actions menées par le technicien pour limiter la présence de nuisibles

Déterminer la technique de maîtrise des nuisibles ou le mode de traitement adapté à la situation et au devis (équipement, matériel et produits) en mobilisant ses connaissances en matière de lutte intégrée afin de cibler les nuisibles tout en limitant les risques pour la santé, et de répondre aux enjeux de transition écologique liée à l'activité

Assurer la protection des locaux en amont de l'intervention en réalisant leur préparation selon le type d'intervention à mener dans le respect des bonnes pratiques et des règles de l'entreprise en vue d'optimiser les résultats de l'intervention, éviter les contaminations et assurer la sécurité des biens, des personnes et des environnements des clients

Sécuriser son intervention en contrôlant le bon état de marche, la disponibilité et la conformité des matériels, produits d'application et équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à l'intervention pour garantir la protection de l'environnement, des personnes et des animaux présents sur la zone d'intervention

Adapter les moyens de prévention à l'intervention à mener en répertoriant l'ensemble des risques et dangers possibles pour assurer la mise en sécurité des locaux et des personnes présentes et ne pas se mettre en danger

Préparer les produits, équipements et matériels en ajustant les typologies et quantités à la nature de son activité et à la capacité de stockage de son véhicule, dans le respect des règles de stockage et de sécurité en vigueur (TMD, ADR et FDS) ainsi que des bonnes pratiques de stockage pour les autres dispositifs et matériels (boitage, EPI, produits non soumis à réglementation -ex : phéromones, ...) afin d'assurer leur disponibilité lors des interventions

Charger les produits, équipements et matériels dans le véhicule en respectant la réglementation en vigueur, les FDS, les bonnes pratiques de stockage, afin de faciliter leur utilisation, garantir l'efficacité des produits et le bon fonctionnement des équipements et matériels, en sécuriser le transport et prévenir les suraccidents

Expliquer au client les différentes étapes de l'intervention technique et les précautions à prendre afin d'en faciliter le bon déroulement (sécurité des personnes et des biens, et efficacité optimale du traitement) en établissant une communication professionnelle avec lui, en étant à son écoute et en le rassurant si nécessaire, pour établir une relation de confiance permettant de recueillir ses besoins et/ou ses éventuelles insatisfactions

Expliciter les choix techniques retenus expliquant la balance bénéfices et risques et les contraintes du cahier des charges du client et la stratégie retenue par l'entreprise 3D, dans le respect de la législation locale et européenne en matière de sécurité, d'environnement, de protection et de bien-être animal et de protection des espèces non-cibles afin de s'assurer de la bonne compréhension par le client du plan de gestion des nuisibles qui va être déployé

Mettre en place les dispositifs de détection ou monitoring sur site permettant de constater la présence de nuisibles via

le suivi d'indicateurs et si nécessaire en préconisant un diagnostic par la détection canine (punaises de lit, termites, ...) pour déterminer le cas échéant, le besoin de mise en place de mesures curatives

Mettre en place les dispositifs de maîtrise des nuisibles (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...) adaptés à la situation en cas de présence avérée ou de dépassement de seuil critique (conformément au cahier des charges défini par le client), en priorisant les méthodes les moins impactantes pour la santé et l'environnement et, en cas d'échec, en poursuivant avec des méthodes plus impactantes, afin de réguler la présence des nuisibles conformément aux objectifs fixés

Réaliser les dosages des produits adaptés à la cible et à l'environnement de l'intervention, dans le respect des protocoles de l'entreprise, de la réglementation en vigueur (règles de sécurité, réglementation sanitaire, ...) et conformément aux usages notifiés sur les étiquettes des produits et sur les AMM, le cas échéant, pour permettre une action ciblée et efficace contre les nuisibles ou les micro-organismes

Appliquer, après réglage des matériels d'application (réglage des débits et choix des buses), les produits biocides, phytosanitaires et les barrières mécaniques ou physiques adéquats conformément aux principes de prévention des risques professionnels et les EPI appropriés, dans le respect de la réglementation en vigueur (respect des AMM, étiquettes des produits et FDS), de la typologie du lieu d'intervention ou du cahier des charges client afin de laisser un environnement salubre au client

Sécuriser les lieux suite à l'intervention en réalisant les affichages et balisages de sécurité adaptés à l'intervention, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et en alertant le client sur les risques encourus en cas de non-respect des règles de sécurité, pour limiter les risques d'accident et d'intoxication

Déterminer les indicateurs de mesure d'impact et d'efficacité de la prestation en mettant en œuvre les moyens de détection adaptés et en évaluant les résultats post intervention afin de satisfaire le client

Signaler dans les meilleurs délais au client et à l'entreprise 3D toute anomalie (de sécurité, ou liée à la prestation) constatée sur le lieu d'intervention en transmettant les informations nécessaires à la mise en œuvre des mesures appropriées ou en réalisant les actions correctives ou en interrompant l'intervention, afin d'être conforme au contrat avec le client (respect des prestations prévues dans l'intervention) et de ne pas se mettre en danger

Réaliser l'entretien, le nettoyage et les opérations de maintenance de premier niveau des appareils et équipements en utilisant les produits et protocoles adéquats afin de travailler en toute sécurité et déterminer quand effectuer une demande d'intervention de 2ème niveau

Contrôler le bon fonctionnement de son véhicule en réalisant la maintenance de premier niveau, en vérifiant sa conformité avec les bonnes pratiques de transport et en alertant son employeur le cas échéant sur la nécessité d'une maintenance de 2ème niveau, afin de réaliser ses interventions en toute sécurité, conformément au code de la route et aux réglementations ADR et TMD

Trier en sécurité les produits, les déchets, cadavres et autres effluents liés à son intervention en appliquant les mesures de protection de l'environnement conformément à la réglementation en vigueur afin d'éviter tout impact indésirable sur l'environnement, la population et les espèces non-ciblées et permettre le retraitement final des déchets dangereux par des organismes agréés

Formaliser le rapport d'intervention conformément aux actions réalisées et aux préconisations faites au client le cas échéant afin d'assurer la traçabilité de ses interventions, aussi bien en interne que pour le client

Transmettre au client la documentation réglementaire relative à l'activité (format papier ou dématérialisé) en contrôlant la complétude du classeur dédié mis à disposition du client ou le bon accès du client au système dématérialisé, afin de justifier de sa compétence pour intervenir, de la conformité de l'intervention et de permettre au client d'être en règle en cas de contrôle (DREAL, DDPP)

Blocs de compétences

RNCP41350BC01 — Préparer et sécuriser les interventions de maîtrise des nuisibles

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser, conformément au devis et/ou au bon de travail ou la fiche de mission validé par son manager, l'état des lieux des locaux permettant d'évaluer le niveau d'infestation ou le risque d'infestation du site, à partir des échanges avec le client, des observations et contrôles réalisés sur site, et en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité le cas échéant, afin de recueillir l'ensemble des informations susceptibles d'avoir un impact sur les protocoles de gestion des nuisibles à mettre en œuvre

Évaluer le risque sanitaire global du site en identifiant l'ensemble des risques associés à la présence des nuisibles

détectés, au regard de la typologie du site d'intervention afin de choisir les méthodes de lutte les plus adaptées à la situation

Identifier les causes de l'infestation en repérant les points d'entrées, les zones de passages des nuisibles ainsi que les facteurs susceptibles d'avoir un impact sur le contrôle de l'infestation afin de cibler les zones dans lesquelles effectuer des actions d'étanchéité et celles dans lesquelles mettre en place efficacement les méthodes de lutte adaptées

Après avoir opéré le diagnostic, recommander au client les mesures préventives adaptées au potentiel d'infestation du site au regard de l'évaluation du site menée en lui expliquant l'importance du respect de ces recommandations et lui permettre de s'inscrire en complémentarité des actions menées par le technicien pour limiter la présence de nuisibles

Déterminer la technique de maîtrise des nuisibles ou le mode de traitement adapté à la situation et au devis (équipement, matériel et produits) en mobilisant ses connaissances en matière de lutte intégrée afin de cibler les nuisibles tout en limitant les risques pour la santé, et de répondre aux enjeux de transition écologique liée à l'activité

Assurer la protection des locaux en amont de l'intervention en réalisant leur préparation selon le type d'intervention à mener dans le respect des bonnes pratiques et des règles de l'entreprise en vue d'optimiser les résultats de l'intervention, éviter les contaminations et assurer la sécurité des biens, des personnes et des environnements des clients

Sécuriser son intervention en contrôlant le bon état de marche, la disponibilité et la conformité des matériels, produits d'application et équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à l'intervention pour garantir la protection de l'environnement, des personnes et des animaux présents sur la zone d'intervention

Adapter les moyens de prévention à l'intervention à mener en répertoriant l'ensemble des risques et dangers possibles pour assurer la mise en sécurité des locaux et des personnes présentes et ne pas se mettre en danger

Préparer les produits, équipements et matériels en ajustant les typologies et quantités à la nature de son activité et à la capacité de stockage de son véhicule, dans le respect des règles de stockage et de sécurité en vigueur (TMD, ADR et FDS) ainsi que des bonnes pratiques de stockage pour les autres dispositifs et matériels (boitage, EPI, produits non soumis à réglementation -ex : phéromones, ...) afin d'assurer leur disponibilité lors des interventions

Charger les produits, équipements et matériels dans le véhicule en respectant la réglementation en vigueur, les FDS, les bonnes pratiques de stockage, afin de faciliter leur utilisation, garantir l'efficacité des produits et le bon fonctionnement des équipements et matériels, en sécuriser le transport et prévenir les suraccidents

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées sous forme de cas pratique tirés au sort

Ces mises en situation sont suivies par un entretien technique complémentaire conduit par le jury d'évaluation à l'issue des mises en situation. Le jury questionne le candidat sur sa pratique lors des mises en situation.

Une épreuve écrite de contrôle des connaissances complémentaire aux mises en situation et inhérentes aux compétences du bloc 1 (QCM et QROC)

RNCP41350BC02 — Réaliser les prestations de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation et au lieu d'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Expliquer au client les différentes étapes de l'intervention technique et les précautions à prendre afin d'en faciliter le bon déroulement (sécurité des personnes et des biens, et efficacité optimale du traitement) en établissant une communication professionnelle avec lui, en étant à son écoute et en le rassurant si nécessaire, pour établir une relation de confiance permettant de recueillir ses besoins et/ou ses éventuelles insatisfactions.

Identifier et utiliser le matériel, les matériaux et les équipements adaptés aux interventions et à la structure de soin, en vue d'assurer leur nettoyage, désinfection et décontamination

Expliciter les choix techniques retenus expliquant la balance bénéfices et les risques et les contraintes du cahier des charges du client et la stratégie retenue par l'entreprise 3D, dans le respect de la législation locale et européenne en matière de sécurité, d'environnement, de protection et de bien-être animal et de protection des espèces non-cibles afin de s'assurer de la bonne compréhension par le client du plan de gestion des nuisibles qui va être déployé.

Mettre en place les dispositifs de détection ou monitoring sur site permettant de constater la présence de nuisibles via le suivi d'indicateurs et si nécessaire en préconisant un diagnostic par la détection canine (punaises de lit, termites, ...) pour déterminer le cas échéant, le besoin de mise en place de mesures curatives.

Mettre en place les dispositifs de maîtrise des nuisibles (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...) adaptés à la situation en cas de présence avérée ou de dépassement de seuil critique (conformément au cahier des charges défini par le client), en priorisant les méthodes les moins impactantes pour la santé et l'environnement et, en

cas d'échec, en poursuivant avec des méthodes plus impactantes, afin de réguler la présence des nuisibles conformément aux objectifs fixés.

Réaliser les dosages des produits adaptés à la cible et à l'environnement de l'intervention, dans le respect des protocoles de l'entreprise, de la réglementation en vigueur (règles de sécurité, réglementation sanitaire, ...) et conformément aux usages notifiés sur les étiquettes des produits et sur les AMM, le cas échéant, pour permettre une action ciblée et efficace contre les nuisibles ou les micro-organismes.

Appliquer, après réglage des matériels d'application (réglage des débits et choix des buses), les produits biocides, phytosanitaires et les barrières mécaniques ou physiques adéquats conformément aux principes de prévention des risques professionnels et les EPI appropriés, dans le respect de la réglementation en vigueur (respect des AMM, étiquettes des produits et FDS), de la typologie du lieu d'intervention ou du cahier des charges client afin de laisser un environnement salubre au client.

Sécuriser les lieux suite à l'intervention en réalisant les affichages et balisages de sécurité adaptés à l'intervention, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et en alertant le client sur les risques encourus en cas de non-respect des règles de sécurité, pour limiter les risques d'accident et d'intoxication.

Déterminer les indicateurs de mesure d'impact et d'efficacité de la prestation en mettant en œuvre les moyens de détection adaptés et en évaluant les résultats post intervention afin de satisfaire le client.

Signaler dans les meilleurs délais au client et à l'entreprise 3D toute anomalie (de sécurité, ou liée à la prestation) constatée sur le lieu d'intervention en transmettant les informations nécessaires à la mise en œuvre des mesures appropriées ou en réalisant les actions correctives ou en interrompant l'intervention, afin d'être conforme au contrat avec le client (respect des prestations prévues dans l'intervention) et de ne pas se mettre en danger.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée sous forme de cas pratique tiré au sort, ciblant l'information et le conseil au client sur l'intervention et la mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles et des micro-organismes.

La mise en situation est suivie par un entretien technique complémentaire conduit par le jury d'évaluation à l'issue de la mise en situation. Le jury questionne le candidat sur sa pratique lors de la mise en situation.

Une épreuve écrite de contrôle des connaissances complémentaire aux mises en situation et inhérentes aux compétences du bloc 2 (QCM et QROC)

RNCP41350BC03 — Assurer la clôture et la traçabilité des interventions de maîtrise des nuisibles menées

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'entretien, le nettoyage et les opérations de maintenance de premier niveau des appareils et équipements en utilisant les produits et protocoles adéquats afin de travailler en toute sécurité et déterminer quand effectuer une demande d'intervention de 2ème niveau

Contrôler le bon fonctionnement de son véhicule en réalisant la maintenance de premier niveau, en vérifiant sa conformité avec les bonnes pratiques de transport et en alertant son employeur le cas échéant sur la nécessité d'une maintenance de 2ème niveau, afin de réaliser ses interventions en toute sécurité, conformément au code de la route et aux réglementations ADR et TMD.

Trier en sécurité les produits, les déchets, cadavres et autres effluents liés à son intervention en appliquant les mesures de protection de l'environnement conformément à la réglementation en vigueur afin d'éviter tout impact indésirable sur l'environnement, la population et les espèces non-ciblées et permettre le retraitement final des déchets dangereux par des organismes agréés

Formaliser le rapport d'intervention conformément aux actions réalisées et aux préconisations faites au client le cas échéant afin d'assurer la traçabilité de ses interventions, aussi bien en interne que pour le client

Transmettre au client la documentation réglementaire relative à l'activité (format papier ou dématérialisé) en contrôlant la complétude du classeur dédié mis à disposition du client et/ou le bon accès du client au système dématérialisé, afin de justifier de sa compétence pour intervenir, de la conformité de l'intervention et de permettre au client d'être en règle en cas de contrôle (DREAL, DDPP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des mises en situation professionnelles reconstituées sous forme de cas pratiques tirés au sort.

Ces mises en situation sont suivies par un entretien technique complémentaire conduit par le jury d'évaluation à l'issue des mises en situation. Le jury questionne le candidat sur sa pratique lors des mises en situation.

Une épreuve écrite de contrôle des connaissances complémentaire aux mises en situation et inhérentes aux

compétences du bloc 3 (QCM et QROC).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Salariés d'entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation (dit 3D)

Indépendant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien hygiéniste 3D

Technicien applicateur

Technicien de désinfection

Applicateur hygiéniste

Technicien en hygiène parasitaire

Technicien en sécurité sanitaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour pouvoir utiliser des produits biocides dans le cadre de leur activité, les Techniciens en maîtrise du risque nuisibles doivent détenir le « Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles » (RS6442) délivré par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 770
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis de niveau de qualification n'est exigé pour être admis au sein d'un parcours pédagogique préparant au CQP Technicien en maîtrise du risque nuisibles par la voie de la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un professionnel issu du collège employeur mandaté par la CPNEFP

Un professionnel issu du collège salarié mandaté par la CPNEFP

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans

Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/09/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	24	0	72 %	—
2023	24	0	81 %	—
2022	12	0	73 %	63 %
2021	3	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36313

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36313

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41350/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 050 € – 6 450 €
Durée	105 – 318 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	08/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	6 510 €
Coût moyen par dossier	3 255 €

Durée moyenne	108 h
Période	06/2026 – 08/2026
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.